

Le Perruquier Posticheur capillaire est un professionnel hautement qualifié et spécialisé.

Le titulaire du bac pro Perruquier-posticheur vend, conçoit, fabrique et entretient des perruques et des postiches. Il maîtrise les techniques nécessaires pour créer des perruques avec un matériel et des outils adaptés, pour les réparer ou pour les transformer si besoin.

Il commence par prendre des mesures et réaliser une maquette. Il crée ensuite la perruque ou le postiche, puis la pose et l'ajuste en fonction de la morphologie du client. Enfin, il procède au coiffage et au maquillage pour obtenir un résultat naturel.

Il peut assurer la gestion commerciale, administrative et comptable de la structure qui l'emploie.

Débouchés

Types d'entreprises où se situent ces emplois :

- Salon de coiffure
- Mode
- Cinéma
- Institut capillaire
- Théâtre

Métier(s) accessible(s) :

- perruquier
- perruquier maquilleur
- perruquier posticheur
- coiffeur /perruquier posticheur
- conseiller en esthétique capillaire,
- perruquier de spectacle
- prothésiste capillaire

Accès à la Formation

Elèves sortant de 3ème, de 2nde, de 1ère, de CAP ou de BP Coiffure.

Qualités requises :

- sens de l'écoute
- la discrétion
- motivation
- précision
- créativité
- sens des couleurs, des matières et des volumes

Un intérêt pour le monde de l'art et du spectacle permettra la réussite des stages en milieu théâtral ou opéra.

Programme

Grille horaire (a)	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves

(d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- Arts appliqués et culture artistique
- Fabrication de perruque, prothèse capillaire et de volumateur
- Transformation de postiches et extensions
- Coiffage et Pose de perruques
- Pose et adaptation de compléments capillaires
- Entretien de compléments capillaires
- Mise en Harmonie du visage
- Vente / Conseil / Communication
- Prévention Santé Environnement
- Sciences appliquées et technologies
- Biologie Appliquée

 **Stage**

La durée totale de 22 semaines s'organise durant le cycle scolaire de 3 ans de formation au baccalauréat professionnel.

Classe de seconde : 6 semaines, de préférence dans chacun des deux domaines professionnels.

Classe de première : 8 à 10 semaines.

Classe de terminale : 6 à 8 semaines (une ou deux périodes) une période correspond à une durée effectuée dans une même entreprise en fonction du projet professionnel de l'élève.

Pour les candidats scolaires, elles se déroulent nécessairement dans différents secteurs d'activités.

A cet effet, elles permettent au futur diplômé :

- d'apprendre à travailler en situation professionnelle réelle ;
- de découvrir une entreprise dans ses fonctions et ses contraintes ;
- de s'insérer dans une équipe de professionnels et de prendre toute la mesure de l'importance de la communication en institut capillaire, dans le milieu du spectacle et de la mode.

 **Examen**

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 Analyse scientifique et technologie de situations professionnelles	
Sous-épreuve E21 : Sciences appliquées et technologie	2
Sous-épreuve E22 : Economie-gestion	1
E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	
Sous-épreuve E31 : Pose, adaptation, conseils, vente et entretien de compléments capillaire	4
Sous-épreuve E32 : Conception technique et artistique d'une perruque	2
Sous-épreuve E33 : Transformation de postiches et extensions, coiffage de perruque, pose et mise en harmonie du visage	4
Sous-épreuve E34 : Prévention santé environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2 : Epreuve de mobilité	Pts>10

 **Statistiques**Académie de Toulouse

En 2018 : 6 candidats présents, 5 candidats admis (soit 83,3% de réussite).

En 2019 : 8 candidats présents, 7 candidats admis (soit 87,5% de réussite).

 **Poursuite d'études**

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

 **Où se former en Occitanie**Académie de Toulouse**31 Toulouse**

Lycée Hélène Boucher (public)

 **En savoir plus**

Consultez les documents Onisep :

- Guide régional « Après la 3e » et « L'après Bac pro »
- Dossiers « Le Dico des métiers »
- Fiches métiers ONISEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

